

BUDGE 20

Présenté par : Monsieur Éric Dubé, maire Lundi, 16 décembre 2024





e désire profiter de l'occasion et de la période des fêtes qui approche pour vous adresser, au nom des membres du Conseil municipal, des employés municipaux et en mon nom personnel, nos meilleurs souhaits.

Que les journées qui viennent soient remplies de mille douceurs, de lumineux moments de partage et de retrouvailles avec vos proches.

À l'aube d'une nouvelle année, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année et nous offrons de chaleureux vœux de bonheur, de santé et de prospérité à chacun d'entre vous, tant aux habitants de longue durée qu'aux nouveaux arrivants.

Puissent toutes vos journées être ponctuées d'amour, de rires et d'instants qui deviendront des souvenirs mémorables!

Éric Dubé, Maire

lin Dele





Chères citoyennes, chers citoyens,

Voilà le moment de vous présenter le budget 2025 de la Ville de New Richmond. En tant que maire de notre belle communauté, c'est le 11^e exercice budgétaire que je présente. Comme pour les 10 derniers exercices, ce budget a été conçu avec le plus grand des sérieux. Je dois d'ailleurs souligner notre succès à ce niveau. Au cours de la dernière décennie, nous avons su redonner à notre ville une santé et une sécurité financière qui étaient complètement disparues à mon arrivée en 2013.

Je souligne d'entrée de jeu l'apport très important du Conseil municipal dans cet exercice, et tout particulièrement celui des membres du comité budget 2025, soit Mme Pamela Dow et Messieurs Jean Cormier et Jean-Pierre Querry. Votre expérience, votre assiduité et votre vision globale de l'appareil municipal auront été salutaires dans le processus. Évidemment, le fait que nous partageons une vision commune des services destinés aux citoyennes et aux citoyens aura facilité la tâche et rendu le tout agréable.

Un mot aussi pour remercier notre équipe de direction pour son travail important et très efficace dans tout ce processus.

Nos directrices et directeurs forment une équipe chevronnée et expérimentée qui maîtrise très bien son travail et qui, par surcroît, est à l'écoute des citoyennes et des citoyens tout en travaillant de concert avec les élues et élus.

D'ores et déjà, je me permets de vous informer que l'ensemble des membres du Conseil municipal est très fier du budget 2025. Il est, à mes yeux, le fruit du travail méticuleux que nous avons accompli lors des derniers exercices.

Légère progression de nos revenus totaux

Notre budget, qui est équilibré, s'arrête à 9 890 667 \$, en légère hausse de 75 000 \$ par rapport à l'année précédente. Il faut savoir que nous tirons bénéfice de la création de richesse des derniers temps. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier dernier, notre richesse foncière s'est accrue de 6 420 000 \$ à la suite de différentes constructions, principalement au niveau des immeubles à logements. Cette richesse apporte évidemment des revenus

neufs qui viennent compenser nos différentes hausses des frais d'exploitation. Il n'y a pas de secret, une ville comme la nôtre doit créer de la richesse afin de maintenir ses services.

Nos revenus liés aux droits de mutation sont en progression, passant de 72 000 \$ à 87 000 \$. Ce résultat est directement tributaire de la vigueur du marché immobilier. La moyenne des revenus associés à ce droit est d'ailleurs légèrement supérieure à ce chiffre pour les années 2017 à 2024, ce qui nous amène à être confiants à ce niveau.

Nous essuyons toutefois une diminution de plus de 12 000 \$ en ce qui concerne les redevances liées aux carrières et sablières. La diminution des travaux de voirie combinée à la baisse de la disponibilité de la matière fait nettement décroître nos redevances à ce niveau. Nos mesures de contrôle nous assurent toutefois d'obtenir le revenu exact devant y être associé.

Un maintien au niveau des loisirs et de la culture

Nos revenus liés à nos différentes activités de loisirs sont stables, mis à part ceux de l'aréna qui sont en nette progression. Les investissements des dernières années dans cet équipement auront renouvelé l'intérêt local et régional envers les activités sur glace. L'arrivée d'une nouvelle ligue compétitive de hockey adulte et l'augmentation marquée du nombre d'usagers font en sorte que les revenus liés à l'aréna augmentent de plus de 30 % pour s'arrêter à 47 250 \$. Je souligne que nous sommes très heureux d'avoir mis à niveau notre aréna construit en 1969. Nous avons tenu, il y a quelques années, 7 séances de consultation publique à ce sujet et avons rencontré plus de 400 personnes qui, dans une très large proportion, nous ont mentionné vouloir sauvegarder cet équipement, pourvu que cela se fasse à un coût raisonnable. Nous pouvons dire que la mission est accomplie à ce niveau. L'équipement a été sauvegardé, et c'est toute notre communauté qui peut maintenant en profiter.

L'intérêt envers notre camp de jour estival, qui ne se dément pas, fait en sorte qu'une légère progression des revenus est

aussi notée. L'ensemble des revenus reliés à nos activités de loisirs s'arrête à 421 375 \$. Fait important à noter, nous avons pris la décision pour 2025 de ne pas indexer les différents tarifs liés à nos activités. Ainsi, les prix demeureront identiques à ceux de 2024. Après quelques années d'ajustements liés à une inflation importante, nous avons jugé qu'il était sage d'y aller en ce sens.

Quant aux activités de la Salle de spectacles régionale Desjardins, nous observons là aussi une stabilité dans les revenus. Fait à noter, nous avons réalisé d'excellentes ventes pour la saison hiver-printemps 2025, ce qui nous rassure dans nos prévisions. Élément important à souligner, nous observons une progression de la subvention de base octroyée par le gouvernement du Québec au fonctionnement de la Salle, passant de 87 000 \$ à 95 000 \$ annuellement. Il faut savoir que cette allocation était figée à 87 000 \$ depuis près de 20 ans. Enfin, nos revendications en ce sens auront été entendues ! Le gouvernement fédéral a lui aussi augmenté sa mise, passant de 40 000 \$ à 50 000 \$ pour les 2 prochaines années. Les revenus anticipés de la Salle pour 2025 sont de 505 958 \$.

Redevances éoliennes

Une nouvelle moins réjouissante est cependant la baisse des redevances reliées à l'éolien pour la prochaine année, passant de 265 000 \$ à 229 686 \$. Le parc éolien de TransAlta, situé en partie à New Richmond, nous rapportera 99 641 \$, en adéquation avec la progression de l'IPC tel que planifié dans le protocole d'entente. Ce sont toutefois les revenus liés à la Régie de l'énergie qui sont en baisse, pour s'arrêter à 130 045 \$. Cette perte est liée à une diminution de la production électrique lors de l'année 2024, et par conséquent des rendements financiers y étant associés. Une diminution des vents dans certains parcs, combinée à d'autres facteurs, a fait fondre nos redevances. Toutefois, nous anticipons toujours une hausse de ces revenus au cours des prochaines années en considérant la multiplication éventuelle des parcs éoliens afin de répondre aux besoins énergétiques de la province et de nos voisins. Malgré cette baisse, nous devons être fiers des retombées de cette industrie chez nous. C'est près d'un guart de million de dollars qui sera versé à notre Ville pour 2025, un montant qui aurait autrement à être assumé par de la taxe foncière ou d'autres tarifs. Ces sommes reçues nous permettent de réaliser de nombreux projets qui, sans elles, ne verraient jamais le jour.

Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement et les gouvernements de proximité

La dernière entente convenue entre le monde municipal et le gouvernement du Québec en décembre 2023 aura permis d'établir de nouvelles relations prévisibles à bien des égards avec le gouvernement. Entre autres, il y a été reconduit le remboursement à 50 % de la TVQ, les programmes de compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles publics, de compensations tenant lieu de taxes pour les terres publiques, de péréquation et, surtout, il a été signé de pérenniser le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). À cet égard, ce partage d'un point de TVQ nous rapportera pour 2025 un montant de 351 839 \$, une hausse de près de 145 000 \$. Depuis longtemps réclamé, le gouvernement a finalement acquiescé aux requêtes municipales en ce sens et j'en suis très fier. Cette somme annuelle devrait d'ailleurs croître à un rythme intéressant dans le futur.

Quant à la péréquation, ce programme qui vise à soutenir les municipalités dont le potentiel fiscal est relativement peu élevé pour qu'elles puissent offrir les services de base à leurs contribuables sans imposer un niveau de taxation excessif, elle est en hausse et s'arrête à 214 287 \$ pour 2025.

Finalement, nos revenus s'arrêtent à 9 890 667 \$ en 2025, en progression de 0,77 %. Comme notre budget est équilibré, vous comprendrez que nos dépenses augmentent elles aussi du même montant, une progression très limitée dont nous sommes fiers.

Un contrôle des dépenses qui est important

Même si nous sommes heureux de bien contrôler l'augmentation de nos dépenses, il n'en demeure pas moins que nous devons essuyer de nombreuses hausses, comme tout le monde. Nous devons, sans surprise, vivre avec la progression des salaires en fonction des différents contrats et conventions de travail, mais aussi ajuster de nombreux postes budgétaires afin de refléter la réalité qui, à bien des égards, est très changeante depuis quelques années.

Ainsi, nos frais de gestion administrative qui regroupe le département du Conseil municipal, de la trésorerie et de la direction générale s'arrêtent à 395 358 \$, une hausse de 23 000 \$ due principalement à l'augmentation liée aux frais de vérification comptable et aux frais informatiques. Les exigences légales reliées à la vérification comptable sont de plus en plus complexes, poussant ainsi les frais de vérification à un total de 52 000 \$, une hausse de 10 000 \$. En 2023, ces frais se chiffraient à seulement 35 500 \$. Quant aux frais informatiques, qui seront de 51 364 \$ et qui comprennent principalement les frais de tous les logiciels nécessaires afin d'offrir nos services, ils augmentent de quelques milliers de dollars et ils ont plus que doublé en quelques années. La pandémie aura fait exploser ces tarifs.

La prochaine année marquera la tenue d'une élection générale, engendrant évidemment des frais importants quant à la tenue de cet exercice démocratique important et si précieux. Un montant de 30 000 \$ a été imputé à ce sujet au budget 2025. Nos frais d'évaluation foncière, eux, sont en baisse d'une quarantaine de milliers de dollars et s'arrêtent à 124 274 \$. Nous sommes à la 2^e année de notre rôle d'évaluation foncière et il est normal d'y constater une baisse à cet égard.

Des frais d'assurances toujours en progression

Bien que la hausse soit plus faible que les années précédentes, nos frais d'assurances sont encore à la hausse, et ce, de 5 % cette fois-ci. On parle d'un montant total de 251 073 \$. À des fins de comparaison, notre budget à ce niveau était de 102 200 \$ en 2020. C'est donc une hausse de 145 % en 5 ans que nous avons dû essuyer! Évidemment, le marché de l'assurance est haussier, mais l'augmentation de nos valeurs assurables aura aussi joué un rôle important dans les primes que nous devons payer. Sachez que nous faisons partie d'un regroupement de villes sous l'égide de l'Union des municipalités du Québec en ce qui concerne nos assurances. Nous sommes donc en mesure de partager le risque à certains égards et de procéder à de l'autoassurance à certains niveaux. Malgré tout, nous faisons face à des hausses très importantes depuis quelque temps.

Le déficit actuariel du régime de retraite, une lueur au bout du tunnel

Depuis le milieu des années 2000, nous avons souvent parlé du poids des régimes de retraite à prestations déterminées pour les villes et les municipalités du Québec. Le gouvernement a d'ailleurs légiféré en ce sens il y a plusieurs années afin de partager une partie du risque avec les membres. Pour 2025, il en coûtera 75 000 \$ à la Ville afin d'assurer l'équilibre et la gestion de ce fonds de pension qui a été fermé en 2006. Nous anticipons toutefois de bonnes nouvelles à ce niveau. Les rendements des derniers temps ont eu un effet à la baisse sur le déficit actuariel, si bien que la Ville travaille avec l'actuaire du régime afin de procéder à un rachat de rentes. Dans les faits, tous les membres et cotisants de ce régime de retraite conserveront les avantages qui leur étaient dus, mais le risque futur sera transféré à un assureur. Nous assumerons les frais de cette assurance financière qui sera remboursée au cours des 10 prochaines années. À terme, si le plan se concrétise, nous aurons une charge annuelle similaire à 2025 pour les 10 prochaines années, qui tombera ensuite à néant. Tout ça sans impact pour nos employés avant cotisé dans le passé à ce régime. Nous voyons cette situation comme une saine gestion des finances publiques, en diminuant le risque pour notre Ville.

Sécurité publique

Nous investirons pour la prochaine année une somme de 578 471 \$ afin de protéger adéquatement notre population. De ce montant, 385 699 \$ sont affectés aux services de la Sûreté du Québec sur notre territoire, une hausse de 15 000 \$. Cette hausse est similaire à celle des 5 dernières années. Notre service incendie, lui, coûtera 192 372 \$. Pour l'instant, il faut savoir que nous sommes en deçà de nos prévisions de 2024 quant aux frais associés à notre service incendie. Le nombre d'appels d'urgence est en diminution, tout comme l'intensité des sorties, ce qui est une bonne nouvelle en soi. Toutes les activités de prévention et d'éducation finissent par être avantageuses à long terme.

Voirie et déneigement, du pareil au même

L'année 2024 aura certes été étonnante. On se souvient tous que l'hiver 2024 aura été très clément. Malgré tout, nous ne

pouvons budgéter ce genre de saison chaque année, ce serait irresponsable de notre part. Nous avons tout de même ajusté certains postes budgétaires en fonction de l'inventaire actuel de matériel, qui aura été beaucoup moins sollicité cette année. Après tous ces ajustements, nous avons un budget de voirie et de déneigement en baisse de 7 000 \$, à 1 473 979 \$.

Au-delà de certaines économies réalisées en 2024, on constate aussi que la folle hausse des frais d'entretien des équipements lourds semble s'être résorbée au cours des derniers mois. Comme nous avions ajusté à la réalité de nombreux postes budgétaires en 2024, nous en retirons aujourd'hui les bénéfices. Malgré tout, des ajustements importants ont été apportés. Les frais d'énergie sont à la hausse compte tenu de notre nouveau garage municipal à être livré dans les prochains mois. Il sera beaucoup plus efficace et nous permettra de mieux entretenir nos véhicules, mais il coûtera plus cher à maintenir en marche.

Eau et égouts, à la hausse

Au niveau de l'opération de nos réseaux d'aqueduc et d'égout, nos frais augmentent de plus de 5 %. C'est 418 660 \$ que coûteront ces systèmes en 2025. Les frais d'entretien des équipements spécialisés sont en forte hausse. Heureusement, si des bris importants devaient survenir, la Ville dispose d'un coussin financier pour l'absorber à même notre surplus accumulé, faisant ainsi en sorte qu'il n'est pas nécessaire de « sur-budgéter » à ce niveau.

Matières résiduelles et recyclage, des changements importants

2025 marque une année de changements au Québec pour la filière du recyclage. Comme vous le savez, un tout nouveau régime de consigne entrera en vigueur en cours d'année. Tous ces changements imposés par Québec viennent aussi chambouler le recyclage. À compter du 1^{er} janvier prochain, la totalité des frais de collecte de recyclage sera désormais assumée par Éco Entreprises Québec. Ce changement de cap fait en sorte que la Ville de New Richmond n'a plus à payer ces frais directement, qui étaient pour 2024 chiffrés à 179 434 \$. Cette dépense était toutefois liée à une subvention de 117 000 \$ qui disparaît elle aussi. Malgré tout, nous y gagnons au change.

On comprend que tous les Québécois paieront autrement ces frais de collecte, soient par le biais des impôts et autres taxes particulières qui ne sont pas liés au monde municipal. Comme vous le verrez plus loin, ce changement de cap entraîne une baisse du tarif imposable à ce sujet.

Malgré cette bonne nouvelle, il n'en demeure pas moins que la gestion de nos matières résiduelles coûte très cher. Les frais de collecte des ordures passent de 173 341 \$ à 245 761 \$, résultat d'un appel d'offres tenu à l'hiver dernier. En 2020, ce service coûtait uniquement 90 434 \$. Nous faisons face à une hausse de 171 % en 5 ans ! Les frais d'enfouissement, eux, seront de 323 950 \$. Il faut savoir que le tonnage enfoui est relativement stable d'année en année pour nous, mais les frais à la tonne passent de 137 \$ à 150 \$ pour 2025.

Il en coûtera 594 140 \$ afin d'assurer la gestion des matières résiduelles l'an prochain, ce département étant en baisse nette de 80 000 \$ compte tenu du changement de régime dans le recyclage.

Développement économique, aménagement et urbanisme, on garde la même recette

Vous êtes plusieurs à avoir adressé des félicitations à la Ville pour son aménagement au cours des derniers mois. New Richmond a toujours porté une attention spéciale à l'embellissement de notre communauté depuis les 20 dernières années. La dernière année aura marqué le passage de l'évaluateur des Fleurons du Québec chez nous, afin de procéder à la réévaluation de notre classement. Le rapport est clair, nous avons marqué de précieux points à bien des égards au cours des 36 derniers mois, surtout au niveau de notre jardin communautaire qui s'avère un véritable succès. Nous conservons les mêmes objectifs et le même budget dans ce secteur de développement, à peu de choses près, pour 2025. Nous améliorerons certains quartiers, dont le Domaine des Érables qui a été le théâtre de nombreuses constructions depuis 18 mois. Nous y ferons la plantation de plusieurs arbres afin de faire de ce quartier un lieu paisible et bien aménagé.

Quant à notre budget lié au développement économique, il est identique à l'an dernier. Il faut savoir qu'il est composé principalement des sommes destinées à la dette de la Société de développement économique de New Richmond (94 261 \$) et à celle du Parc régional Petite-Cascapédia (175 000 \$),

2 prêts dont la Ville s'est portée caution dans le passé. Comme vous le savez, cette dette pèse lourd dans la balance, car la somme au budget ne permet même pas de rembourser le capital qui est à plus de 2,9 M \$ actuellement. Toutefois, comme il a été mentionné publiquement à de nombreuses reprises depuis près d'une année, nous sommes en processus de consolidation de cette dette par le biais d'un règlement d'emprunt. Cet exercice nous permettra d'obtenir de meilleurs taux d'intérêt et d'ainsi débuter le remboursement du capital. Cet exercice permettra aussi au Parc régional Petite-Cascapédia de voler de ses propres ailes, sans dette, tout en libérant la Ville du lien avec cette corporation. J'ai confiance de mener à terme cet exercice, fort complexe, d'ici le printemps 2025.

Loisirs et culture, une offre maintenue et un budget presque similaire

Les budgets d'exploitation de l'aréna et de la piscine ont un résultat combiné de 608 657 \$ pour 2025 comparativement à 600 965 \$ en 2024, une hausse très limitée. Le budget complet du département des loisirs, qui inclut aussi le bureau d'accueil touristique, sera de 909 663 \$ l'an prochain. Quelques ajustements doivent être faits dans l'entretien de nos espaces verts. Les frais d'exploitation du camp de jour augmentent aussi quelque peu, mais sont compensés par la popularité du service.

En ce qui concerne notre Salle de spectacles, le budget total s'arrête à 750 699 \$, en hausse de moins de 10 000 \$. Mis à part la progression des salaires en fonction des conventions de travail, on parle d'un budget identique à l'an dernier.

Au niveau de notre bibliothèque, nous avons décidé d'investir quelque peu cette année afin d'augmenter le nombre d'heures travaillées et d'ainsi améliorer l'offre de service. Le budget est bonifié légèrement afin d'offrir plus aux usagers. Nous ajoutons 7 heures de plus par semaine en temps de travail. L'investissement n'est pas énorme, et nous croyons que cela en vaut le coup. Au-delà d'un rôle éducatif et social, notre bibliothèque se veut aussi un lieu de vie où on peut participer à diverses activités culturelles, et c'est ce que nous souhaitons pour le futur.

Service de la dette

Sans surprise, avec les refinancements de la dernière année à un taux plus élevé qu'il y a 5 ans, nos frais d'intérêts sur la dette à long terme augmentent. C'est purement mathématique. Nous sommes passés de prêts dont le taux d'intérêt était de 2 % à des taux de près de 5 % au cours de la dernière année. Nous avons aussi anticipé certains emprunts à venir en janvier prochain : une partie du garage municipal, le plus récent camion à neige ainsi que certains autres éléments de moindre envergure. Nos frais d'intérêt seront donc de 775 289 \$ comparativement à 719 372 \$ en 2024. Quant au remboursement en capital, il diminue légèrement, passant de 1690400 \$ à 1673 800 \$ pour l'an prochain. Fait à noter, nous retirerons pour 2025 des subventions de 589 918 \$ sur service de dette en provenance du gouvernement du Québec afin de combler en partie le remboursement associé à certains projets, dont l'aréna fait par exemple partie.

Le résultat sur le compte de taxes municipales

Évidemment, au-delà de tous ces chiffres, les citoyens désirent connaître l'impact sur leur compte de taxes. Tout d'abord, la transformation du régime de recyclage au Québec engendre une <u>baisse du tarif</u> lié à la gestion des matières résiduelles et du recyclage de l'ordre de <u>33,43 \$ par résidence</u> pour s'établir à 255,72 \$, soit une <u>diminution de 12 %</u>. La totalité des immeubles de la Ville voit son tarif diminuer de 12 %, afin d'être en adéquation avec la dépense y étant associée.

Les <u>tarifs liés au service d'aqueduc et d'égout</u> de même que la <u>taxe spéciale</u> y étant associée ne subissent <u>aucune augmentation</u>. Ils demeurent au même niveau qu'en 2024, soit 110 \$ par résidence ayant les services d'aqueduc et d'égout, et la taxe spéciale applicable est de 0,1125 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Les <u>taux de taxe associés à la valeur foncière</u> sont quant à eux <u>légèrement majorés</u> de l'ordre de <u>1,5 %</u> afin de combler le faible écart entre les revenus et les dépenses. Il est à noter que les taux associés à la <u>catégorie non résidentielle</u> (commerciale) et au <u>multilogement</u> (6 logements et plus) <u>bénéficieront toutefois d'un gel en 2025</u>. Nous souhaitons par ce geste donner un peu d'air aux gens d'affaires qui travaillent fort afin de faire prospérer notre communauté, tout en reconnaissant le travail effectué par les entreprises locales dans le succès que notre Ville a connu à bien des égards dans les dernières

années. Le gel dans la catégorie du multilogement se veut aussi un autre geste municipal visant à stimuler ce secteur dans lequel nous avons eu passablement de succès depuis 18 mois et s'ajoute à la subvention offerte pour la construction de ce type de bâtiment.

Ainsi, au total, le <u>compte de taxes de la résidence moyenne évaluée à 219 750 \$</u> sera en <u>diminution d'un peu plus de 3 \$</u> pour l'année 2025, soit une <u>baisse de 0,13 %</u>. Il y a belle lurette que New Richmond n'a pas été en mesure de compléter un exercice financier se soldant par un impact à la baisse pour la maison moyenne, et je suis très fier d'y être parvenu. De nombreuses résidences, dont la valeur foncière se situe tout près ou en dessous de la valeur moyenne, verront leurs taxes diminuées elles aussi. Quant aux résidences de plus forte valeur, l'augmentation sera très raisonnable. Par exemple, une résidence étant évaluée à 338 000 \$ aura une augmentation de taxes de 17,86 \$, soit 0,4 %.

Il faut comprendre que la baisse importante de 33,43 \$ du tarif de collecte des matières résiduelles et recyclables a un plus grand impact sur les propriétés de moindre valeur foncière par rapport aux propriétés de plus grande valeur. C'est pour cette raison que je vous présente aussi l'impact du budget sur une résidence d'une valeur supérieure, comme celle évaluée à 338 000 \$. Un autre exemple probant est le suivant : une résidence dont la valeur est de 184 500 \$ verra son compte de taxes diminuer de 5,43 \$, soit une baisse de 0,26 %.

Conclusion

Ce budget 2025 conclut l'année 2024 en beauté pour le Conseil municipal. Nous avons, au cours des 12 derniers mois, vu un gros chantier de construction de logements locatifs se réaliser dans le Domaine des Érables, un projet que nous caressions depuis longtemps. Deux autres projets d'ampleur sont aussi sur la planche à dessin pour l'année 2025 dans ce secteur d'activités. Tous ces projets ajoutent des portes supplémentaires à notre Ville, faisant en sorte d'ajouter des enfants dans nos écoles et des familles dans nos commerces et infrastructures.

Nous avons aussi été en mesure de mener à terme un projet d'investissement de plus de 3 M \$ dans le Rang 4 Ouest, où nous avons procédé à la réfection complète de 4 km de route rurale. Ce projet, couronné de succès et dont le taux d'aide

financière est de 90 %, est une source de fierté pour moi. Il y a très longtemps que nous n'avions pas été témoins d'un projet de cette ampleur dans une route rurale. Nous travaillons et espérons obtenir le même type de projet pour le Rang 3 Ouest. Nous devrions en savoir plus dans les prochaines semaines.

Nous avons aussi commencé la construction de notre nouveau garage municipal, un projet d'envergure de plus de 5,5 M \$ supporté à 83 % par le gouvernement du Québec qui nous permettra d'assurer un meilleur entretien de nos véhicules lourds tout en offrant un lieu de travail sécuritaire et intéressant à nos employés.

Après ce chantier, je peux dire que la quasi-totalité de nos bâtiments municipaux aura été le théâtre d'investissements majeurs depuis les 10 dernières années. Nous envisageons nous concentrer, pour les prochaines années, à un peu plus de projets de voirie, d'aqueduc et d'égout, et ce, en fonction des priorités préalablement établies. Toutefois, nous le ferons en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et de nos citoyens. Le budget 2025 nous donne une accalmie à bien des égards, mais le futur est tout de même ponctué de certains éléments qui sont souvent hors de notre contrôle.

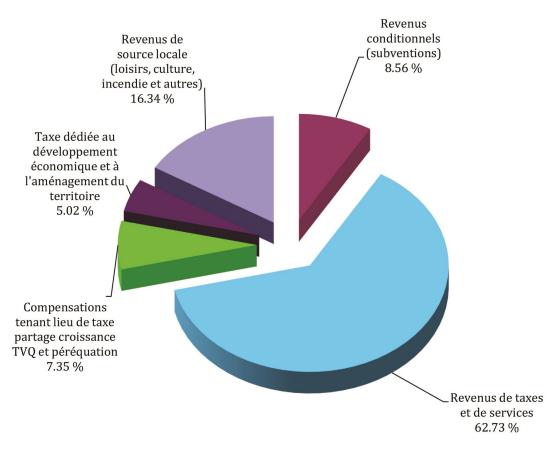
Pour l'instant, je suis très satisfait de notre situation financière. Nous avons su nous dégager un coussin financier intéressant nous permettant de pallier les mauvaises surprises en cours de route, tout en rénovant nos infrastructures. Nous avons agi en véritable leader régional, en conformité avec la mission que nous nous sommes donnée.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez, à moi ainsi qu'à tout le Conseil municipal. Recevoir votre rétroaction lors de nos différents événements publics est toujours un plaisir pour moi. Je suis très fier d'être votre maire. Je suis très fier d'être un citoyen de New Richmond.

Éric Dubé Maire

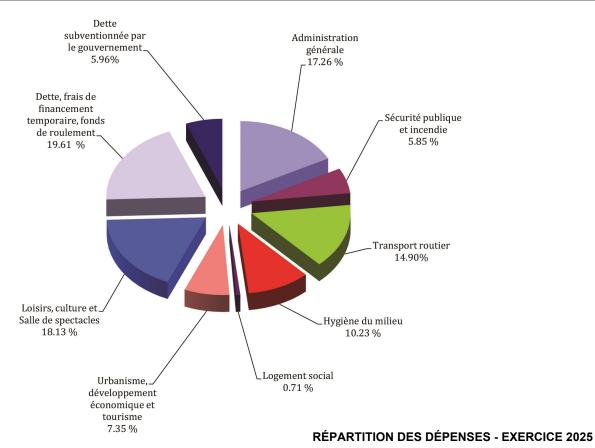
Lin Dele

PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA	A GESTION DES SER	VICES MUNICIP	AUX	
	2024 (\$)	%	2025 (\$)	%
FONDS GÉNÉRAL				
Taxe foncière générale	4 954 954	50.48	5 088 499	51.45
Taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire	482 519	4.92	496 796	5.02
Taxe de secteur	5 131	0.05	5 361	0.05
Compensation tenant lieu de taxes, péréquation et partage croissance TVQ	521 651	5.31	726 669	7.35
Autres revenus	1 693 298	17.25	1 616 373	16.34
Revenus conditionnels	973 069	9.91	846 400	8.56
HYGIÈNE DU MILIEU				
Taxe spéciale aqueduc et égout	338 716	3.45	342 214	3.46
Tarif aqueduc et égout	173 810	1.77	174 265	1.76
COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE				
Tarif matières résiduelles et recyclables	671 890	6.85	594 090	6.01
TOTAL DES REVENUS	9 815 038	100.00	9 890 667	100.00



RÉPARTITION DES REVENUS - EXERCICE 2025

PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPEN	SES POUR LA GESTIC	ON DES SERVICES	S MUNICIPAUX	
	2024 (\$)	%	2025 (\$)	%
FONDS D'ADMINISTRATION				
Administration	1 634 765	16.66	1 706 664	17.26
Sécurité publique (Police - incendie)	552 850	5.63	578 471	5.85
Transport routier	1 478 013	15.06	1 473 979	14.90
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	782 640	7.97	726 627	7.35
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 754 325	17.87	1 792 765	18.13
Logement social	69 750	0.71	69 750	0.71
HYGIÈNE DU MILIEU				
Fonctionnement et entretien	396 323	4.04	418 660	4.23
Matières résiduelles et recyclables	677 414	6.90	594 140	6.00
DETTE				
Dette, frais de financement temporaire, fonds de roulement	1 885 216	19.21	1 939 693	19.61
Dette subventionnée par le gouvernement	583 742	5.95	589 918	5.96
TOTAL DES DÉPENSES	9 815 038	100.00	9 890 667	100.00



	PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027	D'IMMOBILISAT	ONS 2025-2026	.2027			
SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2025	2026	2027	GTOTAL
Incendie	Équipements de sécurité	3 500		3 500			3 500
	Habits de combat	000 09			30 000	30 000	60 000
	Modification de la caserne - Honoraires professionnels	15 000				15 000	15 000
			78 500				
Loisirs	Réfection de l'aréna - Fenêtres et façade	125 000		125 000			125 000
	Pumptrack	315 000		315 000			315 000
			440 000				
		•					
Parcs et espaces verts	Aménagement d'une structure permanente - Marché public et billetterie	437 500		7 500	30 000	400 000	437 500
	Aménagement - Réserve naturelle	20 000			20 000		20 000
	Transport actif - Marquage de chaussée	25 000		25 000			25 000
			482 500				
Salle de spectacles et	Mise aux normes de la Salle de spectacles - Ventilation	320 000			20 000	300 000	320 000
Bibliothèque	Réaménagement de la bibliothèque	265 000		15 000		250 000	265 000
	Réfection du site web	000 9		000 9			000 9
			591 000				
Travaux publics	Réfection de la rue Melanson - Honoraires professionnels	40 000			40 000		40 000
	Réfection de conduites - Berry et De Lesseps	2 500 000		1 000 000	1 500 000		2 500 000
	Réfection - Rang 3 Ouest	3 500 000		3 500 000			3 500 000
	Mise à jour - Poste de pompage 2	300 000				300 000	300 000
	Camion à neige	450 000				450 000	450 000
	Camion de service - Aqueduc et égout	000 59		65 000			65 000
	Rétrocaveuse	200 000				200 000	200 000
	Réfection du garage municipal	3 500 000		3 500 000			3 500 000
	Développement résidentiel	3 000 000			2 000 000	1 000 000	3 000 000
	Rouleau compacteur	25 000			25 000		25 000
	Camionnette	130 000			000 59	000 59	130 000
			13 710 000				
Administration générale	Immobilisations à même les revenus	78 000	78 000	26 000	26 000	26 000	78 000
		15 380 000	15 380 000	8 588 000	3 756 000	3 036 000	15 380 000